



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/45.08.88 www.aglouvain.be ■ agl@aglouvain.be

Procès-verbal DU CONSEIL du 3/12/12 à 19h
Sud 01

Contenu

Approbation des Pv's des deux conseils précédents.....	3
Allongement du mandat de l'AGL	3
Suivis du conseil précédent	4
Modifications des statuts :	4
Règlement d'ordre intérieur, modifications statutaires et charte du conseiller.....	4
Modification du règlement électoral	5
Charte du mandataire :	6
Election mandataires FIPE.....	7
Débriefing de la semaine sur la marchandisation des étudiants.....	7
Election mandataire conseil académique	9
Tutorat	9
Point Palestine	11
Information sur le paysage	14
Note supports de cours.....	16
Rapport des délégations et du comité	17

Approbation des Pv's des deux conseils précédents

Les PV's sont approuvés.

Approbation de l'ordre du jour.

Point 4 avant le point 3.

L'ordre du jour est approuvé.

Allongement du mandat de l'AGL

François et Olivier: Présentent le point (voir annexe)

Corentin : dans les faits, le plus logique serait que la réforme entre ne vigueur pour le prochain comité.

Bernard : Tout à fait d'accord avec la vision des choses, ne voit pas pourquoi ça ne commencerait pas cette année. Il faudra un jour pour que ça se fasse, faites-le. Les mandataires peuvent changer par rapport aux secondes sess etc, donc réflexion niveau disponibilité le 3 juillet.

Christian : sur quelle modalité le Conseil accompagnerait... Il faut préciser de quelle manière, on mettra en place la transition (réunions avec les permanents ? etc...)

Olivier : le nouveau membre du comité élu accompagne l'ancien membre. Permettre à la nouvelle équipe de venir siéger à côté de l'ancienne équipe. Les anciens gardent le pouvoir, pas de nouvel organe. Il n'y a pas de projet de mise aux vert entre l'ancien et le nouveau comité, c'est le comité qui le déterminerait.

François ; l'actualité créera aussi des besoins,

Corentin : plutôt que rallongement, du mandat du comité, mettre décalage de la fin de ce dernier.

Brieux : quid de la question de si ça commence avec le comité actuel ou non

François : je ne peux pas m'engager maintenant, je dois d'abord consulter les autres membres du comité.

Olivier : que le conseil se positionne et donne son avis qui sera soumis au conseil.

Corentin : ok mais que le comité ne vote pas alors.

Vote

Décalage du mandat :

35 voix pour et une abstention, la proposition est adoptée.

Brieuc : si le conseil décide que le comité doit continuer, il pourrait être forcé de continuer.

Corentin : Il faut prendre ça comme un avis qui pèsera dans la balance.

Olivier : en trois temps, on vote, on en discute au comité et on revient au conseil.

Vote

Prolongation du mandat du comité actuel

21 voix pour et 12 absentions le Conseil est d'avis que le comité actuel devrait prolonger son mandat.

Suivis du conseil précédent

Modifications des statuts :

Le point est reporté au prochain conseil faute de quorum

Olivier : Je vais envoyer un mail aux conseiller qui ne sont pas venus au conseil. Un article du statut autorise le conseil à démissionner des conseillers.

Bernard : Je ne suis pas d'accord. Un délégué étudiant a plus de poids en étant à l'AGL. Il y a différentes raisons qui peuvent expliquer l'absence.

Mathias : Si quelqu'un est la par procu ça va.

Olivier : la procuration compte comme une présence.

Christian : va dans le sens de Bernard, la solution est super policière, devoir se justifier, comme devant un tribunal, c'est sous-entendre que la personne serait négligente etc...Appeler, envoyer des sms, j'ai reçu un sms pour la première fois aujourd'hui. Il y a moyen de trouver d'autres solutions. Je suis totalement contre la manière policière.

Olivier : Il faudrait ajouter une explication de la non-présence, quelle que soit sa raison, que la personne puisse prévenir. Mais quelqu'un qui ne donne jamais de nouvelles aux présidents du conseil, c'est quelqu'un qui n'en a rien abattre.

Olivier : c'est dans les statuts, n'importe quel étudiant, n'importe quel conseiller peut demander l'application de l'article. Le but est de faire en sorte que les non-investis, laissent la place aux plus investis.

Christian : Il n'y a personne de trop dans l'AGL, ces gens ont déjà eu le courage de s'investir dans l'agl. Plutôt que de réfléchir, réfléchir à comment les intégrer.

Linh : ce n'est pas le lieu pour en débattre.

Nicolas : je pense pas qu'on doit compter comme un engagement, tout ce qu'on demande c'est envoyer un mail si on ne sait pas venir, c'est pas le lieu pour en discuter.

Bernard : ça rejoint la réflexion sur le multi-site, on pénaliserait les gens de Woluwe alors qu'ils ne sont pas désinvestis dans ce qu'ils font.

Suivi : que tous les motivés envoient un mail à Olivier Malay.

Règlement d'ordre intérieur, modifications statutaires et charte du conseiller

Olivier M.: Présente le point (voir note)

Corentin : les statuts en eux-mêmes, je ne sais pas si c'est une bonne idée, risque d'avoir une double discussion. Vu que c'est des modifications assez importantes, je me demande si on ne devrait pas faire la discussion le jour du vote. On s'enferme dans des barrières dans lesquelles nous nous sommes nous-mêmes mis. On devrait déroger aux statuts pour faire avancer l'AGL.

Olivier M.: Le problème est que si on vote le règlement, il dirait des choses contraires

Olivier V : S'il faut 2/3 de 49, ne peut-on pas voter avec ce nombre ?

Olivier : c'est ridicule de séparer la discussion du vote

Brieuc : Il faut prendre une décision sur la modification des statuts, on doit faire avancer les statuts, la loi doit nous aider, pas nous enfermer. Le problème du quorum, c'est que c'est 2/3 de votants et 2/3 des présents. Les deux quorums (présence et vote) sont-ils requis ? C'est pas une grande démolition de la démocratie de passer au-dessus. On aide les étudiants, on fait pas de la politique à deux balles.

Bernard : Quelles sont les limites qu'on fixe si on commence une telle logique ?

Olivier V : 2/3 des 2/3 c'est déjà une bonne limite.

Bernard : si on avance dans cette logique de faire avancer l'AGL, quels critères utilisera t'on pour mettre les limites ?

Brieuc : S'il y a une réticence, on ne dépassera pas, ici c'est à l'unanimité.

François : je trouve aussi qu'on pourrait contourner ces statuts. Mais discutons de tout ça quand on aura un quorum. On est 39 votants, il manque 10 personnes on pourrait y arriver. Ne faisons pas le débat deux fois, c'est inutile, celui qui viendra en voulant refaire le débat, il aura raison.

Proposition de motion visant à dire qu'au prochain conseil on vote quelque-soit le quorum.

Avec 36 votes pour 1 abstention et 3 contre, la motion est adoptée

Modification du règlement électoral

Linh : Présente le point et les modifications proposées (voir note)

Noé : comme on est le 3 décembre est ce que des conseils ont répondu ?

Corentin : je ne comprends pas trop ce point-là (article 21). Ne serait-ce pas intéressant de faire en sorte qu'il y'ait une procédure uniformisée pour pas qu'il y'ait une remise en cause. Ne serait pas pertinent que chaque site ait sa propre commission électoral ? L'année passée, Mons ne voulait pas et en dernière minute, ils ont eu besoin de l'UCL mais c'était trop tard.

Linh : c'est une réflexion qui peut se poser mais pour l'année prochaine.

Suivi : Linh doit en parler à la commission électoral(procédure uniformisée).

Art 25 :

Bernard : sur Woluwe, ça ne nous gêne pas du tout d'avoir une semaine de vote électronique, on sait motiver les étudiants, les auditoires, je suis convaincu que ce sera un excellent moyen d'avoir plus de participation.

François : problème du coût, et problème que vote papier ne peut avoir lieu qu'après le vote électronique, risque de rallonger la période de campagne neutre.

Linh : On en a débattu en Comelec, risque de laisser les étudiants, c'est pour ça qu'on a voulu tout mettre en 4 jours.

Christian : quelle proportion de gens ont voté en électronique, combien en papier ?

François : de mémoire, 21-22% en papier, 10% en électronique.

Bernard : ne peut-on pas raccourcir la campagne partisane ?

Corentin : les dates de campagne, sont il me semble, choisies par les listes, rien ne l'interdit.

Qui est pour la proposition de vote électronique du dimanche au lundi :

27 pour, 6 absents, La proposition d'un vote électronique du dimanche au lundi est approuvée.

Nicolas : remarque sur l'article 39, on devrait remplir le collège universitaire avant le collège facultaire

Linh : c'est décrétable

Vote sur les modifications apportées au règlement électoral.

39 pour, 3 absents, la modification du règlement électoral proposée est adoptée.

Charte du mandataire :

Olivier : présente le point (voir note)

Nicolas : Est-elle contraignante ?

Olivier : absolument pas

Mathias M : le point 15 me dérange un peu. Le côté professionnalisme est bien, mais je suis gêné par le côté mérites,

Olivier : là ou ce sera à signer une première fois, c'est quand on rend sa candidature. Après au premier conseil, si le président est motivé, on peut la lire tous ensemble ou rappeler son existence.

Noé : si on doit signer ça avant les élections, ça risque d'être de l'ingérence dans les listes.

Mathias R : Je suis plutôt contre, je ne vois pas trop l'utilité, peur qu'elle soit détournée, comme argument contre une personne.

Christian : On se lance depuis quelques temps dans une grande tradition. Groupe facebook, « se masturber sur les statuts de l'agl », c'est des bonnes qualités, mais je ne vois pas très bien le sens d'une charte éthique, surtout qu'il y'a pas de mécanisme faisant en sorte que ce soit respecté. Il y'a des problèmes que l'AGL doit résoudre, mais ce n'est pas de cette façon qu'on va le résoudre, c'est un problème plus global comme par exemple d'organisation.

Maxime : J'y vois un but clair et précis, c'est qu'un candidat ait conscience de ce que ça représente d'être candidat à l'AGL. Problème de liste qui font la course aux candidats. Les gens n'ont pas toujours conscience de ce en quoi ils s'engagent. Pour le comité, on m'avait dit t'inquiètes pas ça commence au mois de septembre et pleins de trucs me sont tombés dessus. Une telle charte me ferait réfléchir.

Kevin : d'accord avec Maxime

Myriam : pas la voir comme quelque chose de trop contraignant, fruit de la réflexion sur ce qu'il fallait faire pour motiver les conseillers. Première étape pour pallier à d'autres problèmes.

Mathias M : Je trouve que c'est une très bonne chose, je suis déçu par les discours que j'entends. Il faut sortir de cette politique très terre à terre, mais voir ça, comme un cadre de réflexion et pas un document super contraignant.

Olivier M : propose de supprimer le dernier point, comme proposé par Mathias M. (recrutement sur base des mérites).

Vote

32 pour, 7 absentions, le point est supprimé

Vote sur la charte :

26 pour, 6 contre et 7 absentions, la charte est adoptée

Election mandataires FIPE

Olivier M : explique le point

Myriam : se présente, avec l'idée de centraliser comme elle est déjà membre d'autres commissions.

La candidature de Myriam est approuvée.

Olivier Malay : Célestine démissionne de son mandat du CAC. Il faut élire une nouvelle personne. Réfléchissez-y et dans 20 minutes, on élit un mandataire CAC.

Merlin : ça n'a pas été envoyé par mail, il faudrait élire un mandataire transitoire pour permettre à tous les conseillers d'être au courant.

Corentin : il est important qu'on ai un mandataire au cac, dès maintenant.

Olivier : dans 20 minutes on procède à un vote

Débriefing de la semaine sur la marchandisation des étudiants

Merlin : ça a commencé par 3 midis de réflexion sur la marchandisation : au niveau mondial, au niveau Européen et au niveau communautaire + UCL. Cette semaine s'est terminée par la journée internationale des étudiants, organisée par la FEF, délégation de 40 personnes.

La première chose que je voudrais vous demander, c'est votre avis sur la communication, puisque vous étiez le public cible.

Tiffany : moi personnellement, j'ai essayé de faire de la publicité, du facebook, Anémone a fait une vidéo. Je ne pense pas que beaucoup d'étudiants de l'UCL-Mons soient venus. Il faudrait améliorer la communication entre la FEF et le site de Mons.

Mahamadou : j'étais déçu par rapport au 17, car j'ai constaté beaucoup d'absents au niveau des conseillers. Il faudra faire des efforts pour être présents, car c'est notre crédibilité qui est en jeu. C'est important pour l'AGL qu'on soit présent.

Thomas Derrider (mandataire CAN): on a été prévenu le mardi pour le samedi. FEDE et GCL auraient pu mobiliser, mais bien trop tardif. Il y a d'autres instances et moments où on peut mobiliser que le CAN. Problème de communication de l'AGL par rapport aux autres collectifs.

Corentin : mail envoyé au GPAnim la semaine passée. Il n'a peut-être pas été envoyé à tous.

Merlin : On n'a eu que 2 semaines pour se préparer par rapport à la FEF.

Brieuc : la FEF était ultra à la bourre dans sa campagne. Il faut le relayer à la FEF. L'intérêt de cette journée internationale c'était de faire une action symbolique sur l'enseignement comme réponse à la crise (pour éviter les coupes budgétaires), on voulait toucher l'étudiant lambda.

Ysaline : on a relayé ces remarques au CF.

Matthias : je trouve dommage que nous n'ayons pas pu mettre en place une plateforme à LLN pour pouvoir toucher un maximum d'étudiants. Si on veut mobiliser un max, alors il faut d'abord rassembler les associations.

Luisa : j'étais surprise de voir des étudiants en secondaires. L'AGL a-t-elle des relais avec l'école de LLN.

Kaïté : au niveau de Bruxelles, l'AGL LLN a été bien représentée. Mais pour une action locale, on n'a rien entendu, il faut établir cette communication entre l'AGL et les étudiants. Ça fait deux ans que je suis à LLN et je ne savais pas que cela existait.

Merlin : On ne savait pas que cela existait l'an passé, c'est la première année. Pour les écoles secondaires, c'est un projet à mettre en place, mais pour l'instant ça n'a pas lieu. Pour les plateformes, on s'est rendu compte qu'on avait très peu de temps, notre première volonté était de sensibiliser des étudiants de l'AGL à la communication. Donc c'est un choix qu'on a fait, développer une force de terrain à l'AGL. Avec plus de temps, on pourra faire les deux (une plateforme et une mobilisation AGL).

Brieuc : la plateforme n'aurait aucun pouvoir organisateur, juste de mobilisation.

Merlin : en quelques chiffres : on a été le deuxième mouvement au niveau des univ' et HE ; pour les débats, à chaque fois, on avait 35-40 personnes ; pour les mini-débats et descentes en rue : on doit avoir touché 1200 personnes ; 30 à 40 étudiants AGL mobilisés sur ces trois semaines. Un merci spéciale à Guillaume Pierre qui nous a fait des chartes graphiques top.

Election mandataire conseil académique

Ysaline : je suis Ysaline, élue conseillère AGL aux dernières élections. Je suis motivée, disponible les lundis après-midi. Je veux découvrir les arcanes de l'UCL. Au-delà de ça je siége au CSES et FEF, je pense que je pourrais amener un autre point de vue. De plus, je suis une fille pour remplacer une fille, c'est intéressant qu'il y ait une parité.

Christian : je suis motivé, j'ai une expérience dans les conseils : case pendant deux ans et participation sur la fusion. Je veux aller dans la continuité, les sujets m'intéressent énormément, notamment sur le plan de développement. Ça pourrait être un très bon relai entre faculté et ucl, puisqu'on en a discuté en conseil de faculté.

Questions aux candidats :

Luisa : Ysaline, c'est la première fois que je te vois ici, tu es là ?

Ysaline : je suis là tout le temps, je suis très investi au sein de l'AGL

Merlin : vous avez tous les deux des agendas assez chargé, est-ce que ce sera compatible ? Eté vous prêt à abandonner certaines choses ?

Ysaline : c'est pertinent, mais j'arrive à prioriser les choses, je ne me proposerai pas à ce poste si je n'étais pas prête à m'investir, quitte à relayer d'autres activités derrière.

Christian : cette année, je suis désengagé de beaucoup d'autres choses par rapport aux autres années. Si c'est une question de temps, il n'y a aucun problème

Vote :

<p>Ysaline : 24 pour Christian : 13 pour Ysaline est élue au CAC.</p>
--

Tutorat

Maxime : présente la note tutorat

Matthias R : je suis hyper en faveur du développement du tutorat, je trouve que c'est une chouette initiative. Par contre les tutorats dans le programme, je suis contre car je trouve que une aide professionnelle remplacée par les étudiants, ça ne compensera jamais. Par exemple, on a un projet en ESPO, en TP première année, c'est une solution, plus que le tutorat.

Brieuc : merci pour la note, j'ai peur car le tutorat est un palliatif, c'est pas normal que les étudiants soient amené à faire ça. Si on le fait jusqu'au point de remplacer des TP, c'est qu'on accepte le sous-financement. Il faut garder en tête que ce n'est pas une solution long terme.

Bernard : à la London, tous les étudiants sont pris en main par un tuteur. Cela permet un rapport plus égalitaire, ce n'est pas une solution. Maintenant ici, c'est certainement une solution et une occasion de lancer une nouvelle pratique pédagogique.

Christian : on ne peut pas nier le sous financement et la massification. La solution proposée : quelques aspects sont positifs mais remplacer les tp's par le tutorat, c'est un gouffre qu'on est en train d'ouvrir => la direction s'y engouffrera avec plaisir. Je trouve que c'est grave.

Brieuc : précision : dans le contexte actuel, il est mis que c'était une solution.

Corentin : le problème c'est pas tant le fond de la note que la manière dont elle est amenée, le contexte. Le tutorat : un ancien étudiant qui peut expliquer comment il a réussi à maîtriser cette matière, c'est hyper positif. Le message qui doit passer : on doit garder les mêmes moyens, mais on doit dire qu'on est pour une approche différente, que ça doit être en plus, pas à la place de...

Kévin : je suis vraiment pour ce tutorat. Oui je suis d'accord que le tutorat c'est un sparadrap. Mais mettre des personnes à disposition, il faut du refinancement. Mais on peut poser une question plus profonde : pourquoi est-ce à l'unif qui doit s'attaquer à un problème d'inégalité de compétence. En attendant que le combat du refinancement soit gagné, mettons ce sparadrap.

Olivier : Un enseignement idéal : chacun est acteur de la formation des autres. Le tutorat c'est juste ça ;

Merlin : contexte de sous-financement, la note vient de là. On doit se dire qu'on est devant une impasse, on n'aura pas le financement de suite (avec l'austérité). Donc deux solutions : sélection ou tutorat. Alors tutorat. Il faut donc remplacer le « dans le programme » par « hors programme ». Ajout : « que cette proposition n'a pas pour objectif de remplacer les TPs »

Max : tout ce qui a été dit n'est pas incompatible. La question du sous financement n'a été évoquée que pour expliquer la détérioration de l'enseignement. On veut le développer non pour ça mais pour ses vertus pédagogique dans et hors programme. En parallèle, c'est une solution au sous-financement. C'est pour ça qu'on rappelle la note sur le refinancement de l'ES.

En CEFO, on ne parlera que des aspects pédagogiques.

Pour le tutorat dans le programme, ça ne remplacera pas un assistant, c'est pour ça que nous précisons « pour les cours jugés pertinent ». C'est ce qui se fait en EPL : des étudiants donnent des cours donnés autrefois par des assistants = 1 tuteur pour 6 étudiants, cours tous donnés à la même heure => un ou deux assistants tournent.

L'intérêt de cette note était de permettre de développer cette note dans le programme, car pour hors programme = pas de volonté des facultés de le faire, on peut l'apporter au CEFO, ils diront oui, mais ne bougeront pas.

Pour la réussite : il n'y a pas de changement entre cours donnés par prof, étudiants et assistants.

Christian : juste un point : ce truc de dire que des recherches ont été faites = on peut trouver des recherches disant le contraire. Sur les aspects pédagogiques : à quel point ça va être génial pour le tuteuré, mais à quoi ça va servir aux étudiants tuteurs ?

La question d'une éventuelle rémunération, ça pose une question : il faudra voir avec les syndicats : quel impact sur les autres travailleurs ?

Je pense qu'il y a différentes réponses à la question que tu poses et ce n'est pas celle-là. Le problème c'est le sous-financement. Il faut un refinancement.

Ce ne peut pas être une solution transitoire. Il faut garder en tête que les réformes favorisent plus la recherche que l'enseignement. Le fait qu'on introduise ça, cela fait qu'on va servir d'idiote utile.

Tiffany : une note pourra toujours être détournée, contournée, il faut être vigilant.

Maxime : ce que ça apporte au tuteur : organiser une équipe, ça apporte un regard différent sur la matière, en préparant et en cherchant à l'expliquer ça aide à maîtriser la matière.

Corentin : j'ai une proposition : voir le fond du tutorat, mais virer la partie sur le contexte et la question de financement. Accepter la note sous réserve de ces modifications. Et voir les modalités pratiques : personnellement je suis pas chaud que ces personnes soient rémunérées et pour les crédits il faut en discuter. On peut voir ça ou bien Max revient plus tard.

Olivier : déjà ces décisions auront lieu en faculté et on peut faire confiance à la délégation.

Maxime : la rétribution, ça vient après les crédits. Mais on peut proposer que chaque étudiant n'ait le droit qu'à 5 ECTS sauf s'il continue bénévolement.

Olivier : sur ce point de rémunération, on renvoie ça en commission et retour la prochaine fois.

Brieuc : virer dans la note la solution de tutorat comme remplacement de tp.

Merlin : ajouter tout à la fin « l'AGL rappelle que pour elle que le tutorat n'est pas une solution au sous-financement ».

Corentin : doit-on toujours venir avec le financement. Il y a débat, on la renvoie en commission pour qu'elle soit approfondie.

Décision :

<u>Note renvoyée en commission.</u>
--

Point Palestine

Comité Palestine de Louvain-la-Neuve présente le point (voir note + dias)

Martin : Explique la démarche, ils Viennent proposer une note préparée avec l'AGL. Propositions de pistes d'action.

Marie-Noël : Présente l'histoire du conflit Israélo palestinien.

Martin : Sur l'éducation, mobilité interne des étudiants palestiniens sérieusement entravée avec tous les check-points, sans parler des humiliations quotidiennes. Mobilité internationale entravée, pas de possibilité d'aller étudier en Palestine, et vice-versa, difficultés pour les palestiniens d'aller étudier ailleurs. Suite à la reconnaissance par l'ONU, de la Palestine comme Etat non-membre, Israël va, à titre de sanctions garder des taxations destinées aux palestiniens. Bombardement d'une université.

Responsabilité des universités israéliennes dans l'occupation. L'université de Tel AVI, beaucoup de propagande véhiculée.

Corentin : Remercie pour la note, claire posée, complète, on a beaucoup parlé du conflit Israélo-palestinien, et ça fait plaisir d'avoir des choses clairement exposées. Je soutiens la note, j'aime beaucoup le côté dialogue, très intelligemment pensé pour surtout aller vers l'avenir.

Brieuc : rôle de l'AGL, il faut avoir en tête que tout autant qu'il faut faire pression sur les instances de financement, tout autant qu'on doit faire pression sur nos instances, si cette note passe, il faut être pro-actif, pour que notre rôle de pression sur l'unif soit rentable. La note est nuancée.

Luiza : complètement d'accord, par rapport à la suite, on peut demander à la FEF de faire pression sur d'autres universités. Je voudrais aussi qu'au-delà de reconnaître les droits, qu'on reconnaisse aussi la Palestine comme un Etat.

Merlin : très très très belle note, merci beaucoup. Elle propose à la fin comme unique moyen d'action, le boycott académique, ce serait super chouette si on pouvait y parvenir, mais j'ai vraiment peur des forces qui pourraient y avoir au sein de l'UCL, des forces plus timorées, car en tant qu'étudiant, on a une liberté. Peut-on ajouter d'autres propositions, comme par exemple, nécessité pour tout Erasmus de se sensibiliser à la problématique. On ne doit pas être trop idéaliste, en pensant qu'on l'obtiendra d'office.

Jeanne : Intéressée par le débat, je trouve qu'il était grand temps que les étudiants se mobilisent.

Je souhaite attirer l'attention sur quelques points subtils, en tant que quelqu'un qui connaît la communauté juive. Il faut être conscient que notre vérité n'est pas la leur. Un ton dénonciateur tout à fait légitime, peut être perçu comme du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme. Le problème est qu'on doit absolument changer nos termes

Exemple : le droit au retour, la déclaration d'indépendance, s'est faite sur le droit au retour des juifs en 1948. Aujourd'hui les palestiniens peuvent le faire valoir, mais le problème est que si on le reconnaît aux israéliens, l'Etat d'Israël va disparaître. Il va falloir avant de la voter, reformuler pour toucher les juifs.

Autre exemple : service militaire, en Israël, si tu n'as pas fait ton service militaire, difficulté d'avoir un emploi, une vie active etc... mais on ne peut le faire qu'en étant juif.

Question, est ce que l'UCL est nécessaire à tel-Aviv ? Car sinon, ils vont dire qu'ils s'en foutent.

Christian : la note est géniale, je la soutiens à 100% et je pense que vu la gravité de la situation, 60 ans de domination et après Gaza en 2008, un gel des relations me paraît être le minimum des choses à faire. Il faut qu'on tienne ça comme position minimale à avoir. C'est essentiel de faire ça.

Sur ce que Jeanne a dit, je pense que la société israélienne est tout aussi complexe que toutes les sociétés au monde, il y a des gens qui résistent. Nous qui avons les moyens de résister, c'est notre devoir de les soutenir à fond et de tenir une un discours clair la dessus. Il y a des exemples de militaires qui refusent de prendre leurs F-16 pour bombarder Gaza, les profs qui refusent de donner cours.

Ici en Belgique, il y'a des gens sionistes, quelqu'un qui lui disait qu'il était antisémite alors qu'il est juif lui-même. Le chantage antisémitisme existe.

Mathias R: point technique sur les accords entre les universités.

Christopher : bravo les gars. Ça fait plus de 60 ans qu'on fait dans la subtilité, et rien ne change. L'UCL doit le faire, pour donner un exemple à d'autres universités. C'est indispensable, c'est vraiment important, il y a une souffrance juive qui a eu lieu, maintenant il y a une souffrance palestinienne qui a lieu.

Martin : par rapport à merlin ; deux problèmes, le symbolique d'être un geste parmi tant d'autres, c'est le gel. Avec le Gel, on a une pression, le geste dont on a besoin c'est que l'université de Tel-Aviv prenne position.

Par rapport à Jeanne, c'est dur de pas faire son service. Les autres peuvent, mais le problème est qu'ils doivent aller dans les territoires. Nous on ne nie pas la légitimité d'Israël, on parle du respect des accords, respect des frontières de 1967. Il y'a des israéliens qui ont réussi à sortir de l'endoctrinement, de leur système et qui vivent dans l'exclusion de leur système, c'est à nous de les soutenir.

Marie-Noël : sur l'influence, c'est important que l'UCL ait des valeurs auxquelles on adhère, peut être que ça n'aura pas beaucoup d'influence, mais symboliquement parlant, c'est fort, on exprime notre refus de cautionner cette politique.

Martin : notre réalité n'est pas la leur. A voir ce que fait Israël, c'est à nous de leur dire stop.

Christian : à la dernière manif, il y'avait deux représentants de la communauté juive

Marie-Noël : le reproche d'antisémitisme, on se le ramasse tout le temps, mais là je pense qu'on a les arguments pour montrer qu'on est contre la politique d'un gouvernement, d'un état et pas d'un peuple.

Jérôme : Merci pour la note. Je suis un peu plus modéré. La note est assez politique. Est-ce que le boycott est la meilleure idée, sachant qu'il y'a des recteurs qui disent que c'est le dernier domaine à perdre. Un boycott militaire est plus intéressant. Ne peut-on pas faire plus une action positive qu'une action négative.

Olivier M : Sur la communication, je pense qu'elle doit être adaptée aux personnes à qui on s'adresse. Quand on parle à l'UCL, on doit dire les choses telles qu'elles sont. Notre note s'adresse à l'UCL, pas aux israéliens, c'est notre gouvernement qui irait dialoguer avec Israël et qui devrait adapter son langage.

Jeanne : Je ne parle pas de diplomatie, je parlais de quelque chose de tangible, par exemple citer les conventions internationales violées et pas tourner autour du pot. C'était pas la subtilité, mais être plus directs. Nos valeurs ne sont pas les leurs, c'est que la communauté juive est tellement dans un endoctrinent, qu'elle n'a pas de recul sur la situation. Olivier, quand tu dis que la note ne s'adresse pas aux israéliens, tu veux quand même que ça fasse réfléchir les israéliens.

Merlin : L'idée n'était pas de supprimer, tempérer ou adoucir la note actuelle, mais ajouter d'autres revendications. Le gel, a pour but de faire pression sur Israël, mais l'une des missions de l'AGL, c'est sensibiliser. Les médias sont très peu critiques, et l'UCL doit être le lieu de cette réflexion critique. Que les étudiants qui vont en Israël soient sensibilisés. Ce sont deux choses complémentaires.

Corentin : L'AGL fait du politique, on est juste apertisans. Quand on s'adresse à un Ministre, c'est des positions politiques. Ce qu'on fait ici, c'est pas énorme, c'est poser une pierre à l'édifice. Il ne faut pas tomber dans un manichéisme ni s'en foutre des éventuels griefs d'antisémitisme, mais cette note nuancée nous en préserve. Il faudrait amener une note en conseil d'administration, aménager celle-ci, et la nuancer peut être encore d'avantage. Ça va amener le débat en conseil d'administration.

Martin : on est parti un mois en Israël avec un esprit positif, on est revenu on s'est dit que la situation est trop critique, il faut geler les liens pour faire bouger les choses, pour que la positivité soit reconnue, Israël fait tout pour bloquer la positivité.

Charlotte : les gens intéressés doivent aller trouver le comité Palestine, Briec ou moi-même pour participer à la réunion d'élaboration de la stratégie pour l'implémentation de la note.

Vote :

Avec 33 votes pour et 7 absents, la note est approuvée

La proposition est rejetée.

Information sur le paysage

Charlotte : je suis là pour parler de la réforme du paysage de l'enseignement supérieur. Juste pour savoir qui n'était pas là au dernier conseil AGL. Avez-vous déjà entendu parlé des pôles ? (oui)
Demain par mail : document de synthèse. L'objectif de base, présentation d'une note, mais ça n'a pas été possible.

Lundi dernier nous avons reçu le projet de décret relatif au paysage de l'enseignement supérieur. Il y a deux parties : paysage et statut de l'étudiant/organisation des études.

Au niveau du paysage : voir synthèse. Quelques pistes de réflexions :

- a. Eloignement du centre de réflexion
- b. Etudiants moins bien représentés : ORC seront amenées à jouer un rôle marginal et les étudiants ne seront plus présents dans certains organes.
- c. L'UCL est la grande perdante de ce décret, elle est marginalisée, ses différentes implantations seront divisées.
- d. Gel du financement : à partir de 2014, le financement par étudiant sera gelé. Le financement n'est évoqué nulle part. On ne sait pas comment elles le seront, mais « à hauteur de leur gestion ».
- e. Marchandisation : il n'y en pas une extrêmement forte, mais plusieurs indices... Gel du financement et passage d'année d'études à programme crédité.

Au niveau du statut de l'étudiant :

- a. Système d'année d'étude : suppression vers un système de crédits. Flexibilisation : beaucoup d'attraits. Les grands dangers : perte de cohérence pédagogique et scientifiques ; dilapidation des compétences ; hyperspécialisation...
- b.
⇒ Les étudiants n'ont jamais été consulté, on le reçoit rapidement et on n'a pas le temps de réfléchir.
- c. Possibilité de refus d'inscription par manque de place. Pression à la sélection... mais on ne sait pas comment va se faire la sélection !
- d. Instauration d'un examen d'entrée/examen blanc
- e. Harmonisation du minerval pour HE et unif^o => hausse ?
- f. Harmonisation du minerval réduit => hausse ?

Kévin : félicitation à tous ceux qui se sont penchés sur ce décret.

Mathias : enveloppe fermée, donc volonté d'amasser des étudiants ?

Charlotte : aujourd'hui oui, mais gel, donc le prix d'un étudiant en plus = réduit.

Charlotte : la grosse question : qu'est-ce qu'on fait ?

L'AGL : on a une chouette position = on est à la FEF, mais on est à l'UCL : on a pas forcément les mêmes intérêts que la FEF, ni que le rectorat... On doit être proactif donc sur ce dossier-là.

On a eu un décret qui vient de passer, il est en négociation en « inter-cabinet ». Pour l'instant, c'est le tout début. Ces négociations ont lieu avant que la majorité se mette d'accord, important de peser sur le débat avant que la majorité se mette d'accord.

Le problème : on n'a pas le calendrier. On ne sait pas combien de tps vont durer les intercabinets.

Ce qui a été décidé : travailler en collaboration avec la FEF. La FEF avance bien, David contacte tous les partenaires possibles.

Ce matin a été créé un GT au niveau de l'UCL.

Corentin : GT avec tous les corps + AREC : but = que toutes les personnes de l'UCL puissent se pencher sur le dossier.

Charlotte : Proposition : le conseil ne se réunit plus avant février, ça pourrait être dommageable que l'AGL n'intervienne pas. Donnez-vous mandat à la délégation pour agir au nom du conseil ? L'idée c'est qu'on revienne vers vous directement. On a des comptes à vous rendre, mais seriez-vous d'accord de nous laisser mandat ?

Corentin : d'accord avec la proposition de charlotte. J'insiste sur le fait que vous devez être au taquet et que vous devez faire régulièrement des retours : ce projet est fondamental. Comment informe-t-on tous les étudiants d'ailleurs.

Ensuite, à mes yeux, il faut qu'on reste au plus possible avec la FEF, qu'on ne soit pas seul. Il faudra peut-être même se mobiliser. Ça a beaucoup plus de poids si on n'est pas seul. L'UCL a une position particulière dans le débat, d'autres unifs en ont une autre. Il y a un intérêt fondamental à bien investir le CF et la FEF qui est le plus porteur.

Mon dernier point : arriver à se mobiliser avec le plus de partenaires possibles. De même avec la FEF, si François ou moi on fait une sortie presse, ça a moins d'impacts que quand c'est David.

Matthias : attention que c'est en Décembre car les étudiants ne sont plus mobilisables.

Christian : j'appuie sur notre force collective. Ensuite c'est essentiel : on rappelle les principes de base qui font notre politique = prise de position = à chaque fois qu'on a une sortie de presse, alors revenir sur ces positions. Revenir sur les principes généraux, même si on n'a pas de positions précises.

Jérôme : concrètement, plusieurs master à l'UCL sur plusieurs sites, ça se passe comment ?

Corentin : exemple de la faculté d'architecture : un étudiant de l'UCL qui terminerait à Saint Gilles, alors il finirait à l'ULB. Beaucoup d'incohérences comme ça.

Comment on se positionne face à ce décret ? Je propose qu'on s'oppose à ce décret au vu de toutes les incohérences et la révision des droits acquis.

David : on se réjouit des collaborations à la FEF avec les HE. Ce samedi, on s'est positionné au CF, c'est pour ça qu'on est sorti dans la presse. L'objectif est de continuer à communiquer avec l'AGL, ne pas hésiter à communiquer les craintes.

Inter-cabinet, puis inter-cab entre la majorité. Puis représentation étudiante... On est en contact avec des cabinetards. Pour l'instant, il y a une unité sur tout ce qui ne va pas. Pour l'instant, l'UCL a soutenu la position de la FEF.

Nicolas : on est élu pour représenter les étudiants de l'UCL, si l'intérêt des étudiants de l'UCL va avec les autres, ok, sinon on doit prendre position pour les étudiants de l'UCL.

Corentin : clairement, si un moment on estime qu'on n'est plus en cohésion, alors on s'éloignera.

Linh : qui vote pour donner mandat ?

Avec 35 votes pour, le Conseil donne mandat à la délégation FEF d'agir en son nom durant les mois de décembre et janvier.

Charlotte : deux points : retour sur deux questions posées après le 17/11

1. Création d'un point FEF à LLN et l'implantation des campagnes à LLN.

Régionale : implantation d'une militance de la FEF et échange avec les différents CE. Nous en réfléchissant : il y a des CE de l'UNECOF et de la FEF. Création d'un comité sur tous les CEs.

Pour l'implémentation directe : il vaut mieux créer une commission au sein de l'AGL davantage que de créer une régionale.

Pour le prochain conseil = note

2. La relation des ORC avec les multisites

Contact d'une personne par site : rien de nouveau, les décisions se prendraient au niveau du conseil global, l'implantation pratique : conseil de site et régionale de site

Note supports de cours

Maxime et Kevin : présentent le point (voir note)

Myriam : note importante, ça vaut la peine d'avoir des commentaires et des remarques pertinentes. A la FEF aussi, réflexion en cours.

Merlin : 2^{ème} page, précision, c'est 40 euros au premier quadri et deuxième on revoit en fonction des gens. La fin de cette page, plus définir ce que c'est flexibilité croissante. Point 3, support obligatoire, c'est important qu'on ait pas uniquement la réussite de l'examen mais permettre à l'étudiant de s'épanouir dans son apprentissage. Je suis dérangé par la question de dire « sans remettre en cause la gratuité, et sans la revendiquer tout autant » attention à note PQG, sinon globalement, chouette note.

Nicolas : problème avec la dentition d'obligatoire, ça me paraît paradoxal. Plusieurs points de détails : pour ne pas juste mettre le cahier des charges quand on dit exercices, pre-requis etc... parfois il y a beaucoup de précisions, je ne sais pas si c'est vraiment utile d'aller autant dans la précision, est ce que ça recoupe toutes les réalités, il y'a des cours ou un plan d'une page me suffirait. Qu'est ce qui est obligatoire, le posséder ou le lire ? Plusieurs livres à droit d'auteur, c'est trop de précisions.

Maxime : question obligation, je suis d'accord qu'il y a des livres en bibliothèque, il y'en a quand même qui devront l'acheter. C'est préciser, maîtriser le contenu du cours et réussir l'examen. Ce qu'on précise c'est pour les bac 1, avoir le plus possible quelque chose de complet.

Kevin : sur la gratuité, je suis d'accord à moitié avec toi, mais pour moi, il faut y aller petit à petit, mettre ça, c'est nous décrédibiliser. Je supprimerai juste « sans non plus la revendiquer ».

Maxime : le travail va continuer au niveau du GT supports de cours.

Rapport des délégations et du comité

Pas de remarques sur le rapport du comité.